

Les résidences d'artistes



Culture Santé

Les ressources
pratiques

Une résidence est un lieu qui accueille un ou plusieurs artistes pour son travail de création ou pour un ensemble d'actions amenant le lieu, le territoire et l'équipe artistique à croiser leurs projets sur une période donnée, dans une logique de rencontre.

Les résidences sont définies par la circulaire ministérielle n° 2006/001. Leur mise en place peut être décidée par une structure culturelle (salle de spectacle, centre culturel, festival), par une collectivité locale (commune ou communauté de communes), une institution locale (établissement scolaire, maison de retraite, hôpital, musée) ou une association.

Pour chaque résidence, la durée, les moyens mis à disposition et les actions vers le public sont à définir : un cadre volontairement souple pour permettre aux deux parties de définir ensemble un projet cohérent.



On peut répartir les résidences d'artistes en deux grandes catégories :

1 LES RESIDENCES DE CREATION

- Il s'agit d'un temps pour la recherche et la création personnelle de l'artiste ou de la compagnie. Un minimum de 70% du temps de la résidence est dégagé de toute obligation imposée (les actions de médiation, de pratique et de rencontre avec les publics ne dépassent pas 30% du temps de la résidence)
- Mise à disposition de l'artiste d'un ensemble de moyens (espaces de travail, moyens techniques, humains ou financiers)
- Possibilité de partager certaines étapes du projet avec le public (rencontres, ateliers, animations, sortie de résidence).



- Il s'agit d'un temps durant lequel l'artiste s'engage dans une démarche donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime, et à mettre en partage les processus de création qu'il ou elle met en œuvre (réflexions, expérimentations, réalisations).
- L'artiste s'appuie sur des formes de rencontres, d'interventions ou d'actions très variées – se différenciant des traditionnels ateliers de pratique artistique –, consacrées aux professionnels, aux patients, aux résidents et usagers ainsi qu'aux familles et aux visiteurs des établissements concernés.
- La résidence-mission repose sur une pleine disponibilité de l'artiste ou du collectif d'artistes, sur des périodes définies, ainsi que sur une diffusion de son œuvre en résonance avec le projet global de la résidence-mission.
- Cette forme de partenariat permet d'alterner entre des temps de présence informels de l'artiste, propices à l'échange et à la rencontre et des formes d'intervention planifiées.
- Contrairement à une résidence de création, il n'y a ni enjeu de production, ni commande d'œuvre pérenne. En revanche, des temps de mise en partage permettant de rendre visible le travail artistique mené au cours de la résidence sont encouragés.

Les mots à retenir :

RENCONTRE

DISPONIBILITÉ

PAS DE CÔTÉ
sur les travaux habituels
de l'artiste

PARTAGE

ACTIONS VARIÉES



Quelques clés

Une envie partagée

Comme pour tout partenariat, la réussite d'un projet de résidence repose tout d'abord sur l'envie partagée de rencontre. Il faut que l'artiste/la compagnie et la structure d'accueil aient envie de travailler ensemble, et d'intéresser les usagers, professionnels et populations locales au projet artistique.

Fiche ressources

La Fiche ressource « Administrer une résidence d'artistes : quelles questions de poser ? » vous apporte des clés pour bien construire votre résidence d'artistes [Outils-ressource | Arts en résidence – Réseau National](#)

La co-construction

Il est important de discuter en amont des attentes respectives de l'établissement et de l'artiste et de bien définir conjointement les conditions d'accueil, les moyens alloués, envisager les actions qui pourront être réalisées (tout en laissant place à la spontanéité du moment présent).



A découvrir

Résidence de la compagnie Cavalcade à l'EHPAD Marcel Gaujard

La compagnie Cavalcade a été accueillie à l'EHPAD Marcel Gaujard en résidence-immersion autour de la création de son spectacle Bienvenue au Bel-Automne. Trois semaines de rencontres et de partage, ponctuées d'ateliers artistiques, sous le regard de la photographe Géraldine Aresteanu.

A découvrir en images: [Vidéo Tendre compagnie | Chartres TV](#)



Film: Une jeune fille de 90 ans

[Ce documentaire](#) suit l'immersion en service de gériatrie de l'hôpital Charles-Foix du chorégraphe Thierry Thieu Niang. Chaque jour, pendant une semaine, le chorégraphe anime un atelier de danse auprès des patients, redonnant vie à leurs frêles silhouettes. Filmés par Valeria Bruni Tedeschi et Yann Coridian, sous le regard bienveillant des infirmières, Adélaïde, Pierrot, Gisèle, Blanche et d'autres se sont transformés. La maladie s'est éloignée peu à peu, et Blanche est tombée amoureuse. Elle a souri et repris confiance, capable à nouveau de marcher sans sa canne. Face à Thierry, Blanche est redevenue la jeune fille qu'elle a été.